

Rapport de la 5^{ème} Réunion, tenue au Camping Naturiste "Flevoland" à Zeewolde (Pays-Bas), du 23 au 24 mai 2014

Les fédérations suivantes étaient représentées: (par ordre alphabétique)

Fédération	Représentant		Nombre de voix
BN	Nick CAUNT		15
DFK	Kurt FISCHER		25
DN	Ian LYKKEGAARD		4
FBN	Paul LAMBRECHTS		13
FEN	Ismael RODRIGO		6
FENAIT	Gianfranco RIBOLZI		10
FFN	Louis COTARD		
FFN	Armand JAMIER		28
FLN	Pieter LAGENDIJK		2
FPN	Ismael RODRIGO	Décidé lors de la réunion EuNat	2, représentée par la FEN
INA	Colm O'KEEFFE		2
NFN	Garnt KOLHORN		35
NFN	Huib GIESSEN		
NFN	Bernd HUIJSER		
NNF	Leendert COMBEE		6
ONV	Ladislaus IVO		6
SNF	Eirik ISENE		7
SNF	Yann OSÓRIO		
SNF	Lars JACOBSEN		
SNF	Agneta JACOBSEN		
SNF	Christer NILLSON		
SNU	Bernadette DÜRIG		8
SNU	Charly MONNIER		
ENC-secrétaire	Jean PETERS		Responsable conférence
ENC-Sports	James RUSSELL		
ENC-Jeunesse	Enrico ZAPPADOR		
		Total	169 voix
<i>INF EC membres (invités)</i>			
INF	Sieglinde IVO		Ivo
INF	Mick Ayers		Ayers
INF	Rolf Beat HOSTETTLER		Hostettler

Interprètes: Rainer Fickers et Sylvie Jefferson



Rapport de la 5^{ème} Réunion EuNat

Procès-verbal: Emmy Goes

Note: tous les représentants avaient accès aux motions et points de discussions sur l'ordre du jour, ainsi ces documents ne sont pas repris ici. Tous les représentants ont eu à leur disposition deux interprètes.

Point 1 de l'ordre du jour: ouverture officielle et accueil par la fédération organisatrice

M. PETERS ouvre la séance à 09.15 hrs. **M. KOLHORN**, le nouveau président de la NFN, accueille tous les participants au centre naturiste "Flevo Natuur" à Zeewolde aux Pays-Bas. Fondé en 1978, celui-ci est devenu le plus grand centre naturiste en Europe de l'Ouest. Il espère entendre des discussions ouvertes et respectueuses. **M. Farid Tabarki**, un des principaux observateurs des tendances néerlandaises, rejoindra la réunion demain et donnera une présentation.

Point 2 de l'ordre du jour: Bienvenue par la Présidente de la FNI

Mme IVO remercie la NFN d'organiser cette 5^{ème} réunion EuNat et souhaite à tous les participants, parmi lesquels quelques nouveaux venus, une réunion fructueuse.

Point 3 de l'ordre du jour: Présentation des délégués des fédérations et leurs droits de votes

Tous les délégués se présentent brièvement. Le nombre total des voix est de 169.

M. PETERS souligne que selon le paragraphe 9 du règlement des assemblées de la FNI, les membres ordinaires peuvent être représentés par un autre membre ordinaire lors des votes. Pour cette raison **M. Rodrigo** devrait représenter le vote portugais selon les règles.

Mme IVO suppose que la fédération portugaise n'avait pas revu les statuts et avait inscrit **Mme SOOK-KWA** comme leur représentante et que tous les délégués l'accepteraient.

Après quelques discussions, **M. PETERS** indique que nous devons respecter les règles de la FNI et que **M. RODRIGO** représente donc la FEN et la FPN et qu'il a 2 voix supplémentaires. (6 FEN + 2 FPN = 8 voix).

M. FISCHER remarque que les bulletins de votes manquent. Ceci est vérifié.

Point 4 de l'ordre du jour: Élection de deux scrutateurs

M. NILSSON et **M. MONNIER** sont nommés pour cette tâche.

Point 5 de l'ordre du jour:

5.1 Approbation du procès-verbal de la réunion EuNat précédente de 2013

Le procès-verbal est approuvé avec 169 voix sans autres remarques.

5.2 (ENC) Modification de la procédure d'approbation pour les futures réunions EuNat

Voir 8.3.

5.3 Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé unanimement avec 169 voix.

Point 6 de l'ordre du jour: Rapports par les responsables EuNatCom (ENC) et discussion

6.1 Rapport par Jim Russell

Le rapport du responsable ENC M. Russell est annexé. M. FISCHER a plusieurs questions: « Nous devrions peut-être reconsidérer les dates de la natation »: à qui s'adresse « nous » ? Les fédérations?

« La fédération accueillante devrait obtenir le meilleur support possible »: ceci est sans discussion, car quel autre support devrait être requis? Une reprogrammation de cet événement est possible (au début de l'année ou en septembre) comme ces périodes ne pourraient pas convenir à tout le monde. Les pays ont différentes périodes de vacances ce qui complique la mise en place d'un calendrier. Une date plus convenante aux familles serait durant les vacances scolaires.

M. FISCHER signale que le calendrier des événements sportifs des fédérations doit être considéré et doute qu'une date alternative puisse être trouvée facilement. Il nous faut un calendrier européen des vacances scolaires entre octobre et décembre. Il y a aussi un problème concernant la disponibilité des lieux. Trouver une piscine à des coûts raisonnables, un hébergement approprié et des frais de route acceptables est toujours difficile. Pour cette raison il incite que le choix du pays organisateur et le lieu soient pris au moins un an en avance.

M. JAMIER signale que pendant les deux dernières années le gala de natation a toujours eu lieu en France. Il suggère la mise en place d'un calendrier européen des vacances scolaires pour permettre aux familles de participer à cet événement. Il dit aussi qu'il est parfois difficile de trouver un lieu adéquat et ainsi ceci devrait être planifié au moins un an en avance.

M. FISCHER dit que ceci devrait être discuté par les responsables des sports lors du gala de natation et il est d'accord avec les propositions de M. JAMIER.

M. PETERS apprécie la suggestion d'un tel calendrier que chacun pourra télécharger et qu'il contactera la fédération concernée afin de rassembler les informations pour ceci.

Action

M. PETERS pose la question à M. Russell concernant la phrase dans le rapport « participera à tous les événements de sport et de famille ». Il se souvient que durant la dernière réunion EuNat il fut décidé qu'il participera uniquement au tournoi de pétanque et au gala de natation. M. Russell répond qu'une fédération est bienvenue à apporter un sport additionnel, comme le volleyball.

M. COTARD rend attentif au nombre décroissant des participants, ce qui les obligeait à limiter le nombre de participants au gala de natation.

M. RUSSELL dit que le nombre de participants ainsi que la limite d'âge ont été adaptés afin d'avoir plus de personnes participantes. Malheureusement l'année passée il n'y avait pas autant de fédérations qui participaient. Une affaire compliquée est que des réglementations nouvelles au Royaume Uni interdisent aux enfants de participer en dehors des vacances scolaires.

M. FISCHER a lu dans le rapport de M. Russell que des nouvelles catégories d'âge ont été rajoutées: 75, 80 et 90 ans. Il ne comprend pas ceci, vu qu'il n'y a pas de nageurs dans les catégories au-dessus de 75.

M. PETERS dit que les catégories d'âge furent mises à jour il y a 2 ans, parce que quelques gens se plaignaient parce qu'un participant âgé de 75 ans devait nager contre

un participant qui n'avait que 65 ans. Les catégories d'âge sont clairement définies dans les règlements des sports ENC et que le maximum de participants par fédération fut augmenté de 30 à 38. Il ajoute que dans quelques catégories des enfants aucun représentant d'une fédération démarre ne participe. Actuellement le plein potentiel n'est pas exploité.

Mme IVO signale qu'elle n'a pas reçu des formulaires d'inscriptions par M Russell alors que tous les membres ordinaires EuNat ont leur propre adresse courriel. Il devrait informer les fédérations (et M. Zappador quand il s'agit des événements de la jeunesse) deux mois avant les événements concernant le nombre des inscriptions. Les dates de ces événements individuels tels que Alpe Adria sont connues une année d'avance. M. Peters ne devrait pas être accablé avec ce travail supplémentaire; pour cette raison cet appel urgent.

On discute le point de vue de M. RUSSELL concernant sa tâche comme responsable de sport.

M. RUSSELL dit que les informations ne lui sont pas envoyées en premier lieu, mais d'abord à M. Peters; ceci devrait être l'inverse. Ainsi il est contourné dans ses responsabilités.

Mme IVO conteste ceci; il a été convenu que les courriels devraient être répondus le plus tôt possible, cela ne devrait pas prendre quatre à six semaines pour répondre. C'est pour ça que M. Peters est contacté en premier lieu.

M. FISCHER dit que lors d'une conférence en 2008/2010 il fut décidé que les membres recevraient les réponses dans leurs langues respectives (dans son cas en allemand). M. Russell n'est pas capable de le faire, donc il s'adresse à M. Peters.

Mme IVO pense qu'il ne devrait pas y avoir des problèmes de langues dans le cas de petites questions.

M. CAUNT est d'avis qu'on devrait avoir une procédure précise pour les traductions et qui en est responsable, l'expéditeur ou le destinataire. Comme personne responsable M. Russell devrait être la première personne à recevoir toutes les informations, en deuxième lieu M. Peters pourrait donner un coup de main pour les traductions.

M. PETERS précise qu'il est le secrétaire de l'EuNat, pas de M. Russell et se demande si M. RUSSELL a fait quelque chose du tout pour le gala de natation cette année-ci. M. Russell déclare que M. PETERS n'a pas répondu à quelques-uns de ses courriels.

M. JAMIER propose d'envoyer un message en plusieurs langues et que le responsable des sports le traduise. Seulement une personne, le destinataire du message est responsable pour la traduction. Il propose d'imposer à toutes les fédérations de rédiger les courriels en anglais.

M. FISCHER dit que les problèmes de traduction peuvent être résolus; le problème est la communication difficile des courriels entre M. Peters et M. Russell. Il est d'avis que M. Russell aurait pu s'efforcer un peu plus.

M. KOLHORN dit que la discussion précédente se concentre sur la traduction et les problèmes de courriels et n'est pas en relation avec le sujet principal de la natation. Une analyse plus poussée est requise pourquoi le nombre de participants au gala de natation a diminué et comment arrêter ceci quand la natation et d'autres événements sportifs sont concernés. Ceci pourrait être le sujet pour la prochaine réunion EuNat.

-----Break (15 minutes) -----

6.2 Rapport par le représentant ENC de la Jeunesse Enrico Zappador

Mme IVO remercie M. Zappador pour tout son travail durant l'année passée; ce n'est pas facile pour la section de la jeunesse.

M. FISCHER est d'accord avec le problème mentionné dans le rapport, c.à.d. les différentes structures et méthodes de travail dans les sections de la jeunesse dans la fédération. Seulement trois ou quatre fédérations ont une section spéciale de jeunesse. Les autres 18 ou 19 fédérations n'ont pas de sections de jeunesse et beaucoup de jeunes gens quittent l'organisation à un certain moment, après l'école ou après leurs études. M. Fischer ne sait comment le changer, autre que discuter comment intéresser les jeunes gens.

M. RIBOLZI souligne que Le Betulle l'année passée fut une expérience formidable. L'Allemagne, la France et les Pays-Bas étaient bien représentés, les autres pays ne l'étaient pas. Pour la prochaine assemblée la semaine prochaine il y aura des représentants venant de l'Italie, de l'Allemagne et de la France. Lors de l'assemblée en novembre c'étaient les Néerlandais qui étaient les plus présents ; il regrette que ce ne soit pas le cas maintenant; les jeunes gens ne participent plus. Toutefois, la jeunesse continue à trouver l'intérêt du mouvement naturiste.

M. FISCHER est d'accord avec le dernier paragraphe qui indique qu'en général les objectifs des Statuts étaient trop ambitieux. Auparavant il y avait trois évènements de la FNI pour la jeunesse. A l'époque Sebastian Heuft essayait d'établir un mouvement naturiste de jeunesse européenne, ce qui menait à une structure d'organisation qui était effectivement hautement ambitieuse. Ceci n'est pas une instruction à Jean Peters. Il fait un appel à toutes les 23 fédérations d'activer, en déployant leurs moyens, leurs jeunes membres.

M. CAUNT s'excuse pour avoir dû rétablir leur organisation là où les problèmes de la jeunesse sont concernés. Les activités commençaient à s'écrouler au moment où ils avaient perdu leur chef de la jeunesse. Au lieu de désigner M. Simon Thompson, qui est dans la trentaine – on lui l'offrait; ses efforts pour intégrer la jeunesse et le comité exécutif de BN ont vu un effet revigorant. Pour le moment le nombre des participants aux évènements montre une augmentation constante.

M. RIBOLZI est d'accord avec M. Fischer en ce que M. Heuft avait fait un bon travail, mais qu'il était trop ambitieux. Les jeunes membres n'ont pas besoin de problèmes; ils ont besoin d'une simple organisation, de simples points sur l'ordre du jour, des contacts basés sur l'amitié et d'une bonne communication.

M. ZAPPADOR souligne qu'il est difficile d'organiser des évènements impliquant plusieurs pays et de les faire participer ainsi que de trouver des lieux appropriés. Ils organisaient des jeux et des évènements musicaux.

6.3a Budget et Rapport Financier 2013 par le Secrétaire ENC Jean Peters

6.3b Comptes EuNat 2013

M. PETERS a deux remarques suivantes :

- Compte nr. 9050: Le paiement de 600, - euros pour la Réunion Familiale de l'Europe du Sud de la FEN sera discuté sous le point 8.5 de l'ordre du jour.

- Compte nr. 9040: Rosenfelder Strand: Le montant incluant les repas etc. est transféré immédiatement et directement sur le compte du Rosenfelder Strand.

Il remercie BN pour leur excellent bilan final.
Mme IVO remercie M. Peters pour son travail.
Ce point est clôturé sans autres questions.

6.4 Commissaires au Comptes de la FNI concernant le budget EuNat 2013

M. CAUNT a une question en relation avec le montant transféré de presque 51.000,- euros; le grand total ne correspond pas, selon son opinion.

Mme IVO explique que le total est de 77.164,83 euros.

M. CAUNT s'excuse, il avait oublié d'ajouter les postes.

Vote	Oui	Non	Abstentions
	169	0	0

M. FISCHER demande que lors des votes on mentionne aussi les voix OUI, comme signe de respect envers le travail de M. Peters.

Point 7 de l'ordre du jour: Décharge des membres d'EuNatCom

La Commission ENC est unanimentement déchargée (avec 169 voix) de leur travail.

Point 8 de l'ordre du jour: Motions de l'ENC, de l'ENY et des fédérations

8.1. (ENY) Motions 1 à 5 pour les modifications des Statuts

Nr. 1: Limite d'âge

M. KOLHORN informe que la limite de la jeunesse aux Pays-Bas est l'âge de 25. Il se demande s'il serait souhaitable de maintenir un standard d'âge européen vu que celui-ci varie de pays en pays.

M. ZAPPADOR reconnaît que quelques fédérations ont des standards d'âge différents, comme par exemple 29 ans. En tout respect pour la question néerlandaise, mais s'ils ont un standard inférieur aux 27 actuels, alors c'est à eux de décider qui ils vont envoyer. Cette motion ne limite aucune participation.

M. FISCHER est bien d'accord avec M. Caunt et propose de ne pas exclure des gens simplement sur la base de leur âge.

M. GIESSEN dit qu'il y a un écart bien trop grand entre les âges de 14 et 29 ans. Pour cette raison les Pays-Bas ont choisi l'âge de 25 afin de limiter cette différence d'âge.

Mme IVO a vu que des jeunes âgés de 14 ans participent rarement aux réunions et événements. Les catégories d'âge de 14 à 24 ans et de 24 à 30 ans seraient plus évidentes. Ils peuvent évidemment participer également en se respectant mutuellement et le groupe plus âgé s'occupe du groupe plus jeune.

M. JAMIER demande quels sont les objectifs, unifier les jeunes membres sur un niveau fédéral ou créer une identité unique en choisissant une base d'âge et une limite d'âge. Il est d'avis que l'âge n'est pas un obstacle, mais une meilleure garantie pour défendre un projet avec une identité.

M. ZAPPADOR confirme que l'année passée la limite d'âge avait été fixée à 27 ans.

M. FISCHER conseille de maintenir une communication sur un niveau simple pour cette affaire. Il n'est pas pertinent/essentiel pour des demandes aux autorités publiques (européennes) pour avoir une limite d'âge de 27 ou 29 ans. Ceci ne devrait pas être dramatisé.

M. KOLHORN pense que l'adhésion à une limite européenne renforcerait la position.

M. CAUNT est d'avis que nous devrions respecter les désirs de la jeunesse qui, elle, sait le mieux comment promouvoir leur position et la supporter lors de problèmes.

Vote	Oui	Non	Abstentions
	119	8	41

[Note: il manque une voix!]

-----Pause (dix minutes) -----

Nr. 2: Retrait du MoU-Memorandum of Understanding (protocole d'entente) pour les évènements ENY

M. ZAPPADOR plaide pour une procédure de communication plus rapide.

M. PETERS ajoute que le protocole d'entente était beaucoup trop long pour un seul évènement; un gaspillage énorme de papier. C'est pourquoi il a été supprimé et remplacé par le courriel.

M. CAUNT se demande si le protocole d'entente était unique pour le mouvement de la jeunesse, il croyait que c'était un moyen de communication pour tous les évènements EuNat. Cela exige pas mal de justifications et de travail budgétaire. Il craint que les dépenses réelles sur les comptes et la planification du budget ne soient pas équilibrées. Il pense que la planification du budget devrait se faire plus strictement.

M. PETERS dit que le protocole d'entente est simplement un accord pour arranger l'évènement et n'est pas utilisé pour des questions de budget. Le budget provisoire est prévu dans les règlements des sports et des finances d'EuNat pour tous les évènements.

La motion est approuvée unanimement (169 voix).

Vote	Oui	Non	Abstentions
	169	0	0

Nr. 3: Mandat et procédure de modification du comité

M. ZAPPADOR propose de réduire le comité à un président, un vice-président agissant aussi comme secrétaire et un trésorier, car actuellement le comité a trop de membres.

M. FISCHER est d'accord que pour l'ENY, organisant seulement deux évènements de la jeunesse par an, un comité formé par trois personnes suffit. Le point 4.1 (le vice-président est autorisé à remettre des tâches à une tierce personne) peut donc être enlevé.

Mme DÜRIG trouve que les descriptions des fonctions sont confuses. M. PETERS accepte de laisser de côté les noms entre parenthèses)

(Le point suivant se réfère à un choix de terminologie anglaise, ne concerne pas DE ni FR)
 M. CAUNT se réfère à ce qu'il considère être une question de traduction: M. Peters utilise le terme "président" (axé à l'extérieur) alors que la motion utilise "chair" (quelqu'un qui dirige une organisation, axé vers l'intérieur de l'organisation). On décide d'utiliser le terme de "président".

La motion est approuvée unanimement (169 voix).

Vote	Oui	Non	Abstentions
	169	0	0

Nr. 4: Représentation des membres

L'article mentionne que dans le comité aucun pays ne peut être représenté par plus d'un membre élu. Cette phrase devrait être éliminée.

M. ZAPPADOR dit qu'il y a trois membres français alors qu'il ne devrait y avoir qu'un seul représentant par pays.

M. LAGENDIJK est étonné, comme M. Zappador est italien?

M. PETERS dit que M. Zappador se référait au comité précédent.

M. CAUNT demande quelles sont les nationalités des membres du comité actuel. Ils sont français, suisse et italien, donc ok.

Vote	Oui	Non	Abstentions
	154	0	15

Nr. 5: Champ d'activité ENY

M. ZAPPADOR souligne que le champ des activités de l'ENY est limité aux fédérations européennes faisant partie du groupe d'EuNat.

La motion est approuvée unanimement (169 voix).

Vote	Oui	Non	Abstentions
	169	0	0

Statuts:

M. FISCHER a une remarque concernant la structure de l'organisation: Dans ce cas la division entre "Ordnung" (structure: les règlements) et "Geschäftsordnung" (structure: la méthode de travail) manque.

En plus il revient sur le paragraphe 9.3 des Statuts de l'ENY: la structure est rédigée en langue anglaise. Les règlements de la FNI et les réglementations d'EuNat, selon son opinion, devraient être en allemand et traduits en anglais et français.

M. PETERS précise que l'ENY s'est mis d'accord à tenir les réunions en langue anglaise.

Vote	Oui	Non	Abstentions
	169	0	0

8.2. (ENC) Modification des Règlements des et Finances (2014) et Approbation

M. Peters signale que la plupart des modifications concernent le nouveau centre de téléchargement de la FNI ainsi que quelques corrections de grammaire. L'annexe précédente 1 (Beach-Volleyball) et l'annexe 2 (assistance technique pour le gala de natation) sont maintenant intégrées dans les règlements.

Mme DÜRIG a plusieurs questions:

- Point 2.3 s'adresse à qui de la FNI, aucun nom n'est indiqué ?
(Jean Peters répond que l'indication d'un nom ne ferait aucun sens parce qu'on ne peut jamais savoir d'avance qui participera à une réunion.
- Le Point de l'ordre du jour 4.3 suggère que les mineurs soient sous supervision d'un adulte, ceci devrait être formulé différemment.
- Point 3.1, séquence des compétitions, une pause de midi est prescrite après quelques (5) activités. M. PETERS est d'avis que personne ne peut prescrire le moment de la pause de midi.
- En référence au paragraphe 5, tournoi de Beach volleyball (nouveau), pourquoi y a-t-il une indication de droit d'inscription pour le Beach volleyball? Ceci peut être enlevé.

M. FISCHER demande concernant 3.1, catégories d'âge: pourquoi la compétition de natation indique une compétition d'âge de 18 à 99 ans, pourquoi ne mentionne-t-on pas "75 ans et plus"?

Concernant le paragraphe 2.5, photos et clips vidéo durant les événements, il signale que la "sexualisation" des photos d'enfants est actuellement un problème majeur (politique) en Allemagne, ainsi il suggère d'être très prudent/restreint avec la publication des images d'enfants.

Mme IVO est d'accord et suggère de ne pas publier du tout des images d'enfants mineurs, parce qu'elles restent visibles sur Internet pendant beaucoup d'années.

M. RIBOLZI corrige que la couleur des bonnets de bain pour l'Italie devrait être 'azzurro' (bleu clair) et non pas blanc et bleu.

Vote	Oui	Non	Abstentions
	169	0	0

8.3: Règlements des assemblées EuNat

Un résumé des règlements des assemblées EuNat est discuté.

M. FISCHER demande d'éliminer "Commission" de "EuNatCom Commission": veuillez éliminer sous A, C et D.

En référence au paragraphe 2B, fédérations organisatrices, Mme DÜRIG mentionne qu'ils avaient été informés trop tard sur la conférence de la FNI de cette année-ci. Ainsi il était trop tard pour soumettre des contributions. M. FISCHER est d'avis qu'un délai de trois mois pour la convocation devrait être considéré.

Vote	Oui	Non	Abstentions
	169	0	0

-----Pause de midi (de 12.30 à 14.00 hrs.) -----

8.4 (FEN) Nouveau budget annuel de 20.000,= euros pour des affaires légales

M. RODRIGO dit qu'un montant de 45.000,= euros est attribué à différentes activités mais aucun budget pour des affaires légales. Au profit de toutes les fédérations naturistes européennes et compte tenu du bilan positif de 34.000,= euros, il est d'avis que nous pouvons nous permettre d'attribuer un budget pour des affaires légales, d'autant plus qu'un budget européen de 20.000,= euros est prévu pour visiter les foires. EuNat n'a pas un représentant légal.

Cette demande est discutée.

M. HOSTETTLER ajoute que ce n'est pas le lieu pour soumettre une telle demande.

M. FISCHER dit qu'en 2008 on avait décidé par le DFK d'établir un budget européen.

L'Europe a payé de l'argent à la FNI pour des événements européens. En 2010 on leur demandait de contribuer aux frais survenus pour participer aux foires naturistes. Ainsi il ne reste aucun moyen pour des affaires légales. Tous les moyens sont requis pour de nouveaux projets. EuNat ne devrait pas surestimer ses possibilités (financières).

EuNatCom est une commission agissant selon les règles de la FNI.

M. GIESSEN croit que la demande n'est pas suffisamment fondée.

M. CAUNT pense que cette motion devrait être soutenue fortement. À son opinion il est absurde que l'EuNat/ la FNI n'investit pas de l'argent dans la protection légale du naturisme. Ceci devrait être toujours au moins le même montant que pour la promotion des foires. En plus, EuNat/FNI ont des comptes en bonne santé, alors que ceux de British Naturism (BN) ne le sont pas. Les fédérations n'ont pas de tels moyens financiers. Ms. SOOK-KWA parle (sa propre opinion). Elle est d'avis que c'est une approche idéologique concernant ces frais. Assez d'argent était disponible et ainsi beaucoup d'argent a été dépensé pour les foires touristiques.

M. FISCHER dit qu'EuNat ne fut pas fondée pour résoudre des affaires légales, mais pour promouvoir les événements (sports, jeunesse). C'est pourquoi que 20.000, = euros sont disponibles pour des objectifs de marketing et de promotion. Il n'y a pas de place pour d'autres obligations financières.

M. LAMBRECHTS n'est pas d'accord d'attribuer 20.000,= euros sans que quelqu'un assume la responsabilité.

M. JAMIER pense que ceci est un conflit local. Il ne s'agit pas de la compétence d'EuNat de présenter une solution.

Mme IVO dit qu'EuNatCom fut explicitement créée pour organiser des événements pour les sports et pour la jeunesse.

Ms. SOOK-HWA comprend les préoccupations générales de la réunion et la FEN retire la motion. Toutefois, elle aimerait savoir qui au sein d'EuNat est responsable pour les affaires touristiques commerciales. Mme IVO dit que c'est la FNI qui est responsable.

8.5: Remboursements de dépenses excédant l'allocation budgétaire (Réunion des Famille FEN 2013)

M. RODRIGO dit que les frais définitifs de la dernière réunion de famille sud-européenne à Templo del Sol en Espagne s'élevaient à environ 4.500,= euros. Ils demandaient à EuNat de leur rembourser l'excédant de 668,59 euros. Durant les trois dernières éditions de cet événement moins d'argent avait été dépensé que prévu. Les participants payaient directement au centre de vacances et non pas à eux, ainsi il n'a pas de factures officielles pour leurs dépenses.

M. HOSTETTLER ne pense pas que ce soit correct, le décompte devrait être en ordre. Mme DÜRIG est d'avis que toutes les parties devraient être obligées à essayer de respecter le budget.

M. PETERS se demande pourquoi ceci est présenté six mois après l'évènement et souhaite qu'il ait été informé d'avance.

Mme SOOK-HKWA, parlant maintenant au nom de la fédération espagnole, dit qu'ils n'ont rien à faire avec le centre. Elle estime qu'ils sont accusés à tort, ils n'ont pas dépensé de l'argent de l'allocation des 3.000,- euros. Ils n'ont plus aucun intérêt spécial d'organiser un tel événement, ce traitement n'est pas juste.

M. HUIJSER, parlant au nom de la NFN, note que des éléments nouveaux entrent dans la discussion qui n'étaient pas connus auparavant. Il suggère que, prévu que tout dans cette affaire ait été fait selon les règles, cette réunion n'a pas de problème pour accorder les 600,- à la FEN.

M. FISCHER prétend que le montant en soi n'est pas le problème, mais à l'avenir il demande uniquement des documentations appropriées sur papier. Si les droits d'inscriptions des participants sont payés directement au centre, ceci n'est pas un problème; mais les documentations devraient être faites correctement.

M. O'KEEFFE pense qu'il serait bon si M. Hostettler retirait son accusation de malhonnêteté.

M. RIBOLZI dit qu'il est très simple: il faut des factures afin de pouvoir justifier les dépenses.

M. CAUNT demande à M. Hostettler s'il accuse l'Espagne de la malhonnêteté.

M. HOSTETTLER retire ceci.

M. LAMBRECHTS est d'accord à rendre l'argent à l'Espagne. Il espère que de tels genres de problèmes ne se répètent pas.

Vote	Oui	Non	Abstentions
	159	0	10

8.6 (FFN) Naturisme sur les plages (procédures de communication)

M. JAMIER a des problèmes concernant la promotion du naturisme sur les plages dans les villages naturistes. En Europe il y a différentes législations sur le naturisme; les pays devraient unir leurs forces dans cette affaire. Nous devons passer nos frontières nationales afin de pouvoir prendre position à la Commission Européenne.

M. FISCHER pense que cette motion n'est pas claire. Il est d'avis que la position légale de la fédération européenne a déjà été examinée. En plus, il y a déjà une commission juridique. Apparemment, en Espagne plus de 90% de la population est en faveur du naturisme, mais il manque un aperçu général de la situation européenne.

Mme IVO dit qu'une enquête a été menée par courriel sur ce problème. Les résultats définitifs ne sont pas connus, mais pourront être envoyés.

M. AYERS dit que depuis quelques années des informations ont été rassemblées au sujet de l'approche légale sur les plages en Europe et à travers le monde. Beaucoup de fédérations ont choisi de dire qu'elles n'ont pas de problèmes. Les lois concernant le naturisme varient. Il surveille constamment la situation, il y a par exemple des actions illégales contre des naturistes à Malte. Toutefois, les problèmes sont traités d'abord au

niveau national avant qu'une organisation européenne ne puisse la considérer. Le chemin vers une législation européenne est long et lent. Il prie toutes les personnes présentes de l'informer sur tous les problèmes.

M. CAUNT est d'accord avec ce que M. Ayers vient de dire, mais il est d'avis qu'il faudrait aussi partager les bonnes expériences; par exemple il a réussi à négocier la natation nue dans plusieurs piscines. Il a aussi contesté des commentaires négatifs sur le naturisme sur Facebook et expliqué que le naturisme est une conviction et a ainsi réussi à renverser les opinions.

M. RIBOLZI dit qu'il est difficile d'acquérir de nouveaux membres, parce qu'ils ont tendance d'utiliser les plages libres.

M. JAMIER dit que beaucoup de pays ont leurs petites victoires concernant le naturisme. En France, la situation a évolué rapidement. Ils gagnent beaucoup de nouveaux sites, mais ils en perdent aussi beaucoup. C'est pourquoi une action auprès de la Commission Européenne serait conseillée.

M. HUIJSER dit qu'une initiative de travailler ensemble sur la protection du naturisme a été incluse dans le plan de travail, qui sera discuté plus tard. Mais travailler ensemble incombe à toutes les fédérations présentes aujourd'hui. Ainsi la contribution est hautement appréciée pendant cette conférence. À l'égard de porter cette cause devant la Commission Européenne par l'Europe, nous devrions considérer que la FNI consiste en 75% de fédérations européennes. Aussi, les pays non-européens doivent participer et en profitent. C'est pour cette raison que la FNI devrait être la meilleure plate-forme.

M. JAMIER aimerait savoir qui est l'initiateur. Il ne conteste pas que la FNI soit la meilleure plate-forme.

M. HUIJSER dit, qu'on ne peut pas représenter toutes les fédérations. Ainsi la meilleure voie à suivre est de travailler avec une sélection de pays afin d'atteindre un accord général.

M. CAUNT a vécu des difficultés pour introduire des changements dans une grande firme. Le meilleur changement venait par des programmes pilotes.

Mme IVO dit que l'EuNatCom consiste en sports et jeunesse. La FNI est formée par cinq personnes qui représentent les intérêts des membres de la FNI. Elles sont trop peu nombreuses à pouvoir traiter tous les sujets de l'ordre du jour et nous devons trouver des délégués venant des fédérations individuelles, prêts à aider.

M. JAMIER dit que c'est pour cette raison qu'il insiste à nommer un groupe d'organisation, parce qu'il n'est pas clair qui c'est. M. CAUNT dit qu'on devrait attribuer ces tâches à des personnes et que l'aide par des bénévoles doit être invoquée.

----PAUSE----

M. JAMIER demande d'installer une commission et il est volontaire de diriger ce comité, pourvu qu'il reçoive l'aide de la part des autres fédérations.

8.7: (ENC) Modification temporaire du remboursement des frais de route par la FNI, datée du 15.04.2011

On discute le remboursement des frais de voyage, et à quelle mesure, ainsi que le coût usuel par kilomètre. Une approbation par le CE de la FNI est requise et pour les événements des sports, de la famille et de la jeunesse, le remboursement est limité à

600.—euros, dit M. PETERS. Il propose aussi de rembourser 0,32 € par km avec l'autorisation du CE et seulement 0,20 € sans l'autorisation. La proposition doit être acceptée.

M. FISCHER dit qu'en réalité les frais sont supérieurs à ceux qu'on peut demander.

M. JAMIER demande si ces voyages sont requis pour l'organisation d'un évènement. Est-ce qu'il y a une obligation d'utiliser le transport public le plus possible? Est-ce qu'on est forcé d'utiliser sa propre voiture? Ces frais ne devraient retomber sur l'organisateur.

Mme IVO dit qu'il y a toujours la possibilité de demander une avance.

Le vote est comme suit :

Vote	Oui	Non	Abstentions
	126	0	43

Point 9 de l'ordre du jour: Points de discussion de l'ENC, ENY et des fédérations

9.1 (ENC) Gestion des travaux/distribution des tâches au sein de la commission ENC

Mme DÜRIG demande à M. Russell s'il sera à même de faire son travail à l'avenir. Elle remercie M. Peters pour tout le travail qu'il a fait.

M. RUSSELL dit qu'il avait demandé à M. Peters de lui donner un coup de main, mais que lui avait repris avant qu'il ne le sache. M. Peters n'a pas de commentaire.

M. FISCHER est d'avis que M. Russell aurait dû être plus actif dans l'organisation du gala de natation et aurait dû faire un suivi, ceci n'a rien à faire avec M. Peters.

M. RUSSELL dit qu'à ce jour il y a trois dates, mais elles changent constamment. Aussi longtemps qu'il n'a pas de confirmation de la part des Français, il ne peut pas les communiquer.

Mme IVO dit que M. Russell n'a pas reçu des informations de la part des fédérations, parce qu'il ne contacte pas les fédérations lui-même. Il est responsable pour envoyer les inscriptions. Les dates du gala de natation sont du 24 au 26 octobre 2014, mais la fédération française doit encore les confirmer. M. FISCHER aimerait être informé le plus vite possible.

M. JAMIER dit, après avoir entendu toutes ses critiques, que différents lieux et différentes dates étaient disponibles. Il s'excuse que les procédures n'ont pas été respectées, mais il confirme la date du 25 octobre 2014. Il travaille avec un budget qui ne doit pas être dépassé et propose de nommer un pays organisateur pour 2015.

M. LAGENDIJK est d'avis qu'on ne peut pas s'attendre à ce que M. Russell envoie quoi que ce soit s'il n'a reçu aucune information.

La discussion continue. Une solution pratique devrait être trouvée pour la traduction des messages. Les adresses courriels de fédérations et les personnes de contact sont indiquées sur le site Internet de la FNI.

Pour M. Russell les tâches de responsable des sports sont très claires. Il va faire de son mieux pour accomplir ses tâches et améliorer quand des choses tournent mal.

M. KOLHORN est d'avis que des affaires personnelles entre quelques personnes devraient être réglées en privé; elles bloquent l'ordre du jour alors que nous sommes ici pour discuter l'avenir du naturisme.

9.2 (BN) Protection contre des menaces envers l'acceptation du naturisme

M. CAUNT dit que le naturisme, une minorité mais signifiante, doit faire face aux préjugés, bigoteries et discriminations. Il aimerait entendre le point de vue des autres fédérations et savoir si elles partagent ces inquiétudes. Il avait soumis une motion à la conférence pour ajouter ceci au règlement. Entretemps, le plan de travail a été examiné par le CC de la FNI et un article concernant les menaces contre le naturisme a été ajouté.

M. FISCHER, Mme DÜRIG et M. AYERS partagent ses inquiétudes.

Il se peut que des actions juridiques doivent être menées quand une personne individuelle est accusée à tort pour avoir été nue à la plage ou si quelqu'un essaie de fermer un établissement.

M. AYERS dit que quelques séminaires auront lieu à ce sujet lors le prochain congrès de la FNI en septembre 2014. Espérons que ceci pourra mener à une stratégie pour les années prochaines. M. FISCHER met en garde contre trop d'optimisme.

9.3 (BN) Plan de travail de la FNI

M. HUIJSER dit que la version finale a été approuvée par le comité de la FNI et a été envoyée il y a quelques semaines en trois langues à toutes les fédérations. Plusieurs thèmes doivent encore être mis au point durant les prochaines deux années. Toutes les fédérations sont toujours les bienvenues à soumettre des commentaires sur les thèmes principaux.

M. CAUNT dit qu'on fait des progrès. Il demande si ce plan doit être approuvé lors du congrès, mais ceci est déjà fait, dit Mme Ivo.

Fin de la séance à 17.30 hrs.

DEUXIEME JOUR

La séance commence à 09.00 hrs.

9.4 (DFK) Exécution et publication des décisions de la FNI et du Congrès

M. FISCHER dit que quelques décisions du congrès de 2008 n'ont toujours pas été exécutées. Les publications sur le site Internet de la FNI n'étaient pas à jour et donnaient des informations contradictoires. Ceci est inacceptable. La communication interne endéans la FNI doit être améliorée.

Point 14 de l'ordre du jour (ENC) Évènements EuNat pour 2015-2016

M. RUSSELL informe que le gala de natation n'aura plus lieu à Prague, mais à Mulhouse en France. La date provisoire est fixée pour le 25 octobre 2014. Le calendrier des évènements 2014 est sur le site Internet sous 'EuNat Formulaire et Évènements'.

Les prochains évènements suivants sont mentionnés:

- Nudifest (ceci n'est pas encore certain).

- Le gala de natation est organisé du 24 au 26 octobre à Mulhouse. La France pourrait organiser l'évènement aussi en 2015 pourvu que la situation survenue en 2014 ne se répète. Il n'y a pas d'autres candidats.
- Évènement de Beach volleyball en 2015, cela dépend du nombre de personnes intéressées.
- M. RODRIGO demande si la France ou l'Italie pourrait organiser l'évènement de Famille de l'Europe du Sud. Il craint que l'Espagne ne puisse probablement pas se le permettre cette année-ci, mais ceci sera discuté lors de la réunion en Espagne la semaine prochaine. Quand il aura lieu, ce sera probablement en octobre 2015.
- Un évènement de pétanque en Belgique, mais la Suisse et l'Italie ne pourront probablement pas participer, alors il se pourrait qu'il n'y ait pas assez de doublettes. Celles-ci sont maintenant recherchées parmi les dans la compétiteurs belges. Malheureusement les chalets sont déjà loués mais il y a de petits terrains de camping à proximité, mais sans toilettes/douches et non naturistes. D'autre part il y a des hôtels.
- M. JAMIER propose un tour de vélo d'un pays vers l'autre. Chaque pays organise un évènement séparé d'une journée, et 1-4 pays y participent.

M. FISCHER dit que le DFK probablement ne supporterait pas un tel évènement, parce qu'en leur opinion le vélo et la marche sont des activités/initiatives privées. Il sait qu'il y a eu des initiatives de randonnées nues sans permission, qui ont mené à des mesures juridiques. Les randonnées au Rosenfelder Strand sont une exception.

Mme IVO pense que c'est une bonne idée et demande à chacun de considérer les possibilités pendant les deux-trois semaines prochaines. **Action**

La prochaine réunion EuNat aura lieu en Norvège.

La Norvège est heureuse de pouvoir accueillir cet évènement mais il n'y a pas autant de sites appropriés et le pays est très cher. Le lieu n'est pas encore définitif, mais il y a un terrain de camping naturiste approprié pas trop loin de l'aéroport (une heure au sud d'Oslo), mais il n'offre pas assez d'hébergements. La fédération norvégienne fournira plus d'informations au proche futur. **Action**

M. ZAPPADOR dit que les plans pour 2015 seront discutés durant la réunion de printemps/été. Aussi pour eux il est difficile de trouver un lieu approprié.

M. RIBOLZI invite instamment les jeunes gens des différents pays européens présents à l'évènement à Le Betulle la semaine prochaine d'organiser cet évènement en 2015. M. FISCHER est d'accord: la jeunesse voudrait être impliquée dans l'organisation des évènements comme le Rallye Estival de la Jeunesse. Flevo Natuur serait un lieu très convenable.

M. CAUNT demande à M. Zappador si, en cas de difficulté de trouver un lieu, il serait essentiel d'avoir un évènement séparé. Ceci pourrait être un moyen de réduire les coûts. Le format actuel n'est pas rentable.

Mme IVO signale que de tels évènements devraient être réservés uniquement à la jeunesse. Ceci leur permet aussi d'apprendre de leurs erreurs. M. FISCHER a constaté que des évènements parallèles tournent en catastrophe.

M. ZAPPADOR lui-aussi a une préférence pour organiser les évènements séparément.

Point 11 de l'ordre du jour. Foires INF-ENC 2015-2016 (budget provisoire)

Mme IVO visitera la foire « Vakantiebeurs » à Utrecht aux Pays-Bas, aussi en 2015, et une autre foire dans un pays plus lointain. Elle invite les autres fédérations à visiter une foire ensemble avec eux, comme c'est un bon moyen pour promouvoir le naturisme.

M. RIBOLZI a participé à la foire de Milan, où il a connu un très grand intérêt pour le naturisme. Il invite tout le monde à venir à Milan en 2015.

Auparavant, il avait participé à la foire de Turin à plusieurs occasions, mais, là, l'atmosphère a changé. Il examinera d'autres possibilités de visiter une foire à Florence ou à Bologne.

M. FISCHER participe aux foires à Essen et à Brème en 2014, ayant des thèmes écologiques. En 2015 il visitera les foires à Essen, à Hanovre et à Leipzig.

Mme IVO demande à tous de lui rapporter par courriel sur les visites des foires, endéans deux mois.

Point 12 de l'ordre du jour: Budget prévisionnel pour 2015

12.1. Budget prévisionnel ENY 2014, discussion et approbation

M. ZAPPADOR dit que le budget est similaire à celui de l'année passée. L'année passée ils avaient organisé un évènement (un rallye), mais cette année-ci ils ont besoin d'un budget pour les évènements du printemps et de l'été.

Résultats du vote:

Vote	Oui	Non	Abstentions
	154	0	15

12.2 Budget prévisionnel ENC 2014, discussion et approbation

M. PETERS a reçu deux demandes d'une augmentation du budget, de la part du DFK, de 4.500,- euros à 5.500,- euros, parce que les membres de la jeunesse participent aussi à un certain évènement, et de la part de la fédération espagnole, de 500,- euros.

La demande de l'Espagne fut remise sans aucune argumentation.

M. RODRIGO désire éviter des discussions à ce sujet.

M. PETERS propose d'augmenter le remboursement pour cette réunion EuNat de 1.000 euros à 2.500,- euros (sur base du budget prévisionnel de la NFN).

Le budget prévisionnel est discuté.

M. RIBOLZI signale qu'aucune provision n'a été faite pour la réunion des responsables des sports en 2014. M. RUSSELL dit que les responsables des sports lui avaient demandé d'organiser une réunion.

Suit une discussion sur l'efficacité de la participation aux réunions telles que celle à Amsterdam en janvier 2014.

M. OSÓRIO propose une réunion via Skype. M. PETERS signale que la langue pourra alors être un problème. M. RIBOLZI dit que la pétanque n'attire pas de jeunes gens;

M. FISCHER est d'avis que les jeunes peuvent aussi être intéressés.

M. JAMIER est d'avis que le budget n'est qu'un cadre pour établir des objectifs pour les six mois suivants; il est clair qu'il n'y a pas de budget pour une réunion des responsables des sports et que lui n'est pas en mesure de dire si ceci est requis. Quelques fonds ont été attribués, mais n'ont peut-être pas été utilisés, peut-être nous manquons d'idées?

M. PETERS dit que ces fonds devraient être gardés comme réserves.

M. FISCHER dit qu'auparavant les responsables des sports avaient aussi eu une réunion à Anvers et qu'ils auraient dû décider si une autre réunion est requise.

M. RUSSELL dit que ceci devrait se faire quelques années avant qu'il y ait une autre réunion, ceci sera organisé sur demande.

M. CAUNT remercie EuNat pour avoir inclus Nudefest aussi cette année-ci. BN fut louée hier concernant sa comptabilité pour avoir dépensé moins. Toutefois, il y a un malentendu: ceci est une subvention pour les frais totaux et ce n'est qu'une somme des frais. 20.000,- euros ont été attribués aux foires, ce qui est presque 25% du total, ce qui est beaucoup. Il plaide pour une gestion financière rigoureuse. INF et EuNat ont des finances saines, alors que beaucoup de fédérations ne les ont pas et que nous devrions utiliser ça.

Il est d'avis que leur bonne gestion financière est maintenant pénalisée et qu'il y a une culture où les dépassements sont récompensés.

Mme DÜRIG dit que la fédération suisse est tellement petite qu'elle n'a pas de responsable des sports. Elle a appris que la dernière réunion des responsables des sports a coûté 4.000,- euros, cela ne devrait pas être une réunion où l'on y reste simplement assis. En plus, ils n'avaient reçue aucune invitation.

M. RUSSELL répond que les responsables des sports lui avaient demandé d'organiser des réunions à différents évènements. La Suisse était représentée. Les invitations avaient été envoyées, mais on ne peut pas forcer les gens à venir. M. FISCHER est d'accord avec ceci. EuNatCom fait partie de la FNI, mais n'est pas une organisation indépendante. EuNat est là pour les sports, la jeunesse et les évènements. Le naturisme et les autres thèmes importants doivent être financés par les 60% restants du budget FNI.

M. RIBOLZI dit que les sports tels que la natation et la pétanque sont très importants pour le naturisme. Si les moyens manquent pour financer des réunions, alors nous avons un problème.

M. FISCHER met en garde contre un manque de fonds à l'avenir. En 2014 nous pouvons encore nous permettre de visiter les foires ; l'argent est partiellement déjà dépensé. Il recommande à EuNat d'abandonner les 20.000,- euros de la contribution aux foires pour 2015. Ce montant n'a aucune relation à la gérance des activités de l'EuNat et nous ne pouvons simplement plus nous le permettre. Peut-être la FNI pourrait investir ce montant.

Mme IVO propose d'alterner les conférences de la FNI et d'EuNat, de façon que la réunion se fasse tous les deux ans au lieu de chaque année.

Les frais pour cette réunion s'élèvent à 4.500,- euros plus 5.500,- euros pour l'embauche de deux interprètes.

M. LAMBRECHTS dit qu'en 2014 un montant considérable a déjà été dépensé pour la foire à Utrecht. Le budget révisé pour 2015 devrait alors déjà être discuté maintenant.

M. HOSTETTLER ne peut décider sur les allocations qu'à la fin de l'année.

Ce sujet est longuement discuté

Résultats du vote :

Vote	Oui	Non	Abstentions
	107	28	34

Point 13 de l'ordre du jour 13: (FNI) Information par la FNI et questions

M. CAUNT demande une mise à jour du congrès de la FNI en Irlande.

Mme IVO assure que la semaine prochaine les documentations et informations seront envoyées.

La FNI continuera à visiter les différentes foires européennes, parce que ceci rapporte de nouveaux membres.

M.O'KEEFE se réjouit de pouvoir accueillir tout le monde en Irlande en septembre 2014.

Point 14 de l'ordre du jour 14: Divers

M. CAUNT n'est pas en faveur de changer cette réunion en un évènement biannuel car les frais ne sont que 9.500,- euros, ce qui n'est que la moitié du montant pour les foires. Toutefois, les foires ne rapportent pas des membres.

M. RIBOLZI est d'avis que nous devrions pratiquer les sports et ne pas visiter des foires. On en discute.

M. LAMBRECHTS suggère un plan pluriannuel des évènements avec un budget accompagnant. Nous devons observer l'avenir du gala de natation, qui devient plus cher d'année en année et attire de moins en moins de participants.

M. KOLHORN conseille de ne pas se concentrer sur des affaires financières à court terme, mais aussi sur une politique à long terme afin d'assurer l'existence continue du mouvement naturiste.

M. CAUNT dit que le plan de la FNI donne un aperçu des activités pour les deux prochaines années. L'objectif était un plan de quatre ans, mais l'optimisme est là. Le nombre des membres devrait être maintenu mais ne peut être prédit facilement.

Vote pour éliminer le montant de 20.000,- euros du budget pour la participation aux foires:

Vote	Oui	Non	Abstentions
	95	0	74

M. FISCHER pose une question à la NFN concernant la brochure des membres, pour laquelle une photo et une courte biographie avaient été requises.

M. HUIJSER dit que malheureusement la brochure n'a pas été faite parce que le questionnaire n'avait été complété que par cinq personnes. M. FISCHER le regrette.

M. CAUNT souligne que BN célèbre son 50^{ème} anniversaire cette année-ci avec plusieurs évènements, y inclus Nudefest. Des dépliants et des brochures sont disponibles. Il espère accueillir quelques personnes ici présentes.

Point 15 de l'ordre du jour: Journée Naturiste Mondiale 2014-2015

M. AYERS dit que lors de la réunion EuNat précédente il avait demandé à tout le monde de souligner son importance et souhaitait sa continuation. Il était difficile de fixer une date (interférence avec les vacances, trop tôt dans la saison donc mauvais temps), pour cette raison une semaine entière a été choisie à sa place : **du 28 juin au 6 juillet 2014**. En 2015 ces dates seront du 27 juin au 5 juillet.

M. LAMBRECHTS dit que cette semaine pourra être un problème pour la fédération belge cette année-ci, car deux événements ont lieu à la même date. Il demande si la NFN pourrait suivre la FBN.

M. KOLHORN dit qu'on devra se mettre d'accord. Il en parlera au comité néerlandais.

On propose que le relais a lieu en France.

M. AYERS suggère que, si des fédérations ne pouvaient pas accueillir l'évènement, elles pourraient arranger que leurs coureurs participent au relais dans un pays voisin.

M. RIBOLZI préfère un jour le premier weekend en juin. M. AYERS dit qu'une date disponible à toutes les fédérations était difficile et que l'intention d'attribuer une semaine était de créer plus de flexibilité. Il regretterait revenir à un évènement d'une journée.

La réunion est terminée par des mots de clôture par la NFN, la FNI, par EuNatCom, merci à l'organisatrice NFN, merci à Mme IVO et à M. PETERS, et « Au revoir en Norvège l'année prochaine »

Fin de la réunion le 24 mai à environ 16:00 hrs.

Rapport de la réunion EG

Juin 2014

* * * * *

PRESENTATION

M. KOLHORN introduit M. Tabarki. Il présente les prochaines tendances pendant un exposé de trente minutes.

Questions:

Il y a une concentration d'argent dans peu de mains, cet écart augmente constamment. Le cycle actuel industriel approche à sa fin. Nous sommes en train de reconfigurer notre société et à longue vue nous allons changer le système actuel et nous deviendrons plus indépendants.

La prévision est que nous tous allons finir par vivre dans de petits villages et finalement nous serons composés de groupes de familles. Toutes les communautés seront autoportantes, dans la mesure du possible. Il est effrayant que les ressources financières restent dans les mains de quelques uns.

En fait nous allons retourner vers plus d'organisations régionales, mais la technologie nous donnera aussi de grandes opportunités pour mieux nous organiser. Ce sera un défi de faire fonctionner ce nouveau système.

En tant qu'une organisation nous ne sommes pas transparents. Nous savons très bien ce que nous faisons, mais le monde extérieur ne le sait pas. Qu'est-ce que les firmes font pour leur transparence?

Il est effectivement essentiel d'avoir une attitude transparente concernant les frais et de partager les informations que des communautés éventuellement intéressées pourront utiliser à leur avantage.

Un nombre croissant de gens a de loin trop d'argent et trop de gens n'en ont pas assez. Ceci semble être inévitable, quel que soit le système.

Nous sommes à même de produire notre propre énergie, mais notre gouvernement et les compagnies d'énergie nous empêchent de le faire et ralentissent le processus, de peur de devenir obsolètes. Hélas, ce développement est inéluctable, mais pourra prendre un certain temps.

Mais la peur reste que ces nouvelles ressources puissent être sous leur pouvoir.

Il y a une possibilité de produire de l'énergie, par exemple sur les toits des immeubles de résidences. Mais c'est une question sociale si nous sommes prêts à travailler ensemble. Espérons que nos communautés seront assez puissantes pour combler cet écart croissant des revenus.

À Berlin il y a des zones moins chères qui ont été rénovées et où l'on est en train de chasser les résidents précédents. Encore une fois le pouvoir/l'argent qui gagne!

En fait, ceci se passe dans beaucoup de villes en Europe; ceci ne s'arrêtera pas, mais le fait qu'actuellement nous avons plus de possibilités de faire les choses nous-mêmes, aidera certainement.

Quelle est votre opinion sur le naturisme pour les dix prochaines années? Est-ce que les fédérations nationales existeront toujours en dix ans?

Je crois que les fédérations nationales existeront toujours, mais nous nous organiserons plus individuellement. Les régions deviendront de plus en plus importantes et devront coopérer au niveau européen afin d'apporter des changements. Le niveau national deviendra moins important. Le naturisme peut être combiné avec une transparence radicale. La génération plus jeune ne sera peut-être pas toujours ouverte au naturisme, mais elle aura une mentalité d'esprit ouvert. Nous devenons encore plus « nus » comme individus à cause de toutes les informations personnelles disponibles en ligne; la génération plus jeune s'expose plus aisément, physiquement et virtuellement. Donc il y a un grand potentiel pour une participation future au naturisme, mais peut-être pas toujours sous une forme organisée.

La tendance d'une transparence radicale a existé depuis plus de dix ans et est en pleine expansion. Est-ce que ceci se manifesterait uniquement avec la jeune génération ?

Probablement cette attitude affectera toute la société, mais surtout ceux de moins de 35 ans. Une fois introduite dans la société, les générations plus âgées s'adapteront aussi à une société transparente.

La situation politique en Europe touche les naturistes. Est-ce que ceci est une réaction ou une situation à long terme ?

Ce qui se passe dans notre société est effrayant: des sentiments d'intolérance et de peur sont des réponses aux développements et aux changements massifs dans notre société (transparence, mouvement vers l'indépendance). Dans les dix prochaines années nous serons témoins qui sortira comme vainqueur de la nouvelle structure d'organisations.

BN a identifié une croissance massive de la pruderie et de la bigoterie, ce qui mène à la censure. Nous devons lutter contre ces menaces.

Les différentes cultures venues en Europe avec une différente attitude envers le naturisme nous confrontent avec des défis. La génération plus jeune est plus aisée et a des moyens pour échanger les informations, mais un contre-courant conteste ceci.

Une grande partie de la technologie est en possession de firmes américaines, étant préjudiciables et aimant des tendances de censures et de contrôle.

Oui, et c'est pour cette raison que l'Europe devrait s'organiser elle-même.

Nous faisons face à une évolution du monde, de l'humanité et de la technologie, toutes à des vitesses différentes. Le développement des êtres humains a toujours été plein de conflits entre les nations, et même ici; nous tous venons ici avec des points de vue différents. Toutefois, il a appris, parfois avec des difficultés, à s'unir et à surmonter des problèmes.

Tabarki est d'accord, la discussion est nécessaire pour que cela fonctionne.

Le naturisme prône le slogan: « Nus, nous sommes tous égaux », contrairement à l'harcèlement au travail et les menaces à la vie privée, comme sur Facebook.

Il est vrai que ceci est le climat culturel actuel, mais en regardant sur les cultures des jeunes européens, avant que chaque individu eût sa propre identité, mais maintenant ces « boîtes » sont moins claires; les jeunes gens mélangent les styles/identités basés sur des tendances et styles de vie.

Les observateurs de tendance seront les générations jeunes et moyennes à un certain niveau d'intelligence. Ce seront eux qui décideront sur l'utilisation des ressources.

30-07-2014

Signature PDG:



